

CHARPENTERIE



#structure

#constructionbois



Le charpentier ou la charpentière conçoit et réalise les ouvrages de charpente, de structure bois ainsi que leur enveloppe, leur isolation, leur étanchéité et leur vêtue. Les activités sont multiples : construction à ossature bois, restauration d'ouvrages classés monuments historiques, charpente traditionnelle, industrielle ou en lamellé-collé, isolation extérieure, bardage, mais aussi escaliers, coffrages, ouvrages d'art...

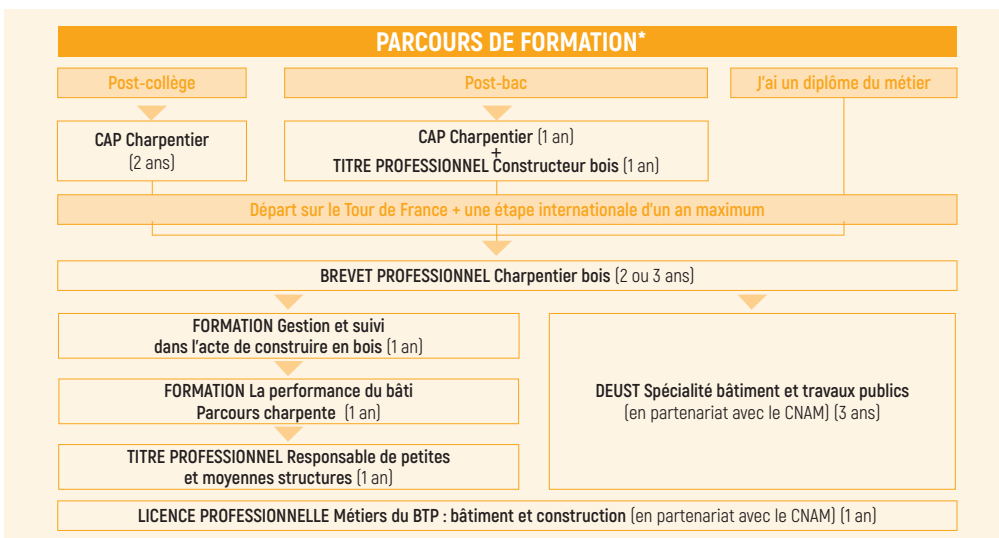
Les qualités requises sont le sens du travail d'équipe, l'organisation et la rigueur.

DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Chef(fe) de chantier –
 Conducteur(rice) de travaux – Chargé(e) d'études –
 Chargé(e) d'affaires – Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 747 € en début de carrière
 et à partir de 4 500 €
 pour un(e) chargé(e) d'affaires.



* Parcours susceptible d'évoluer.

INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.